

OCTOBRE / HERE 2010

Spécial « Agriculture »

Recensement agricole 2010

Le recensement agricole 2010 commence à la rentrée. Il s'apprête à fournir une nouvelle photographie complète et détaillée de l'agriculture française. Dès septembre, près de 3000 enquêteurs sont partis sur le terrain à la rencontre des agriculteurs français.

Alors que l'alimentation et l'environnement sont plus que jamais au cœur des préoccupations des Français, le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche lance un nouveau recensement agricole, dix ans après le précédent. Il se déroulera partout en France, de septembre 2010 à avril 2011.

L'actualisation des données agricoles est essentielle pour appréhender l'évolution constante de ce secteur économique clé. Elle est utile à tous les acteurs du monde agricole pour définir leurs orientations : exploitants, organisations professionnelles et pouvoirs publics. Cette vaste étude permettra aussi de mieux faire connaître l'agriculture et les agriculteurs d'aujourd'hui à leurs concitoyens.

Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, mais aussi des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par cette enquête. Toutes les exploitations agricoles, même les plus petites, doivent y participer, pour évaluer le plus précisément possible l'activité agricole française.

Les enquêteurs du recensement agricole, munis d'une carte d'accréditation, viendront à la rencontre des chefs d'exploitation afin de renseigner le questionnaire. Les informations recueillies sont strictement confidentielles, selon la loi du 7 juin 1951. Elles ne sont utilisées que par les services de la statistique agricole, ne sont communiquées à aucune autre administration, et ne sont diffusées que sous une forme agrégée, afin de préserver l'anonymat des agriculteurs.

Les résultats du recensement agricole 2010 seront disponibles à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur Internet. D'ici là, pour tout savoir du recensement agricole dans votre région :

www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

(ou adresse du site internet de la DRAAF de votre région).

Erratum - Rentrée associative

Quelques coquilles se sont glissées sur des noms et numéros de téléphones des contacts d'associations. Le tableau ci-dessous les reprend. La version corrigée de septembre est en ligne sur le site internet de la commune, www.mairie-cavan.fr ainsi qu'à la mairie.

Les culturelles :

- Al Levrig (cours de breton) – contact : Julien Cornic, 02 96 49 80 55
 - Amicale Laïque (périscolaire) – contact : Anthony Maudet : 02 96 54 62 23
 - FNACA (anciens combattants d'Algérie) – contact : Auguste Kerambrun, 02 96 54 64 76
 - Comité des fêtes (animation de la commune) – contact : Ronan Geffroy, 06 85 15 34 23
-

La ludothèque du Trégor

basée à Cavan, rayonne sur les 8 communes du Centre Trégor en itinérance. L'animatrice, Sandie Crampon, se déplace chaque mercredi dans une commune avec les jeux et jouets au plus près des joueurs ! Pour repérer rapidement la ludothèque sur tout le territoire, suivez le Beachflag (NDLR : drapeau de plage)!

et tous les samedis matin, 9h-12h30, à Cavan (maison du développement)

Arrêtés municipaux

Malgré de nombreuses tentatives de conciliations de la mairie, certaines incivilités de répètent régulièrement. De ce fait, le maire a été amené à prendre certains arrêtés visant à lutter contre ces comportements qui, au final, nuisent à tous. Tout contrevenant s'expose donc à procès verbal.

- la vallée des arts est désormais interdite à la circulation de tout véhicule à moteur
 - le point de tri, à l'arrière de la salle des fêtes est strictement réservé aux déchets à recycler. Les matériaux devront obligatoirement être déposés dans les conteneurs et non plus déposés à leur pied. De même, tout dépôt d'ordures ménagères est strictement interdit
 - tout chien en divagation sera livré en fourrière. Rappelons que tout retrait de son animal de la fourrière est payant
-

A vos agendas : Animations et RDV à venir

□ Octobre :

- samedi 23 : repas en soirée de la JSC, le club de football cavannais. Ouvert à tous.
- dimanche 24 : fest deiz proposé par Div Yezh, l'association des parents d'élèves bilingues

□ Novembre :

- vendredi 5 : concert Al Levrig et Roy Eales
 - samedi 6 : représentation théâtrale de la pièce "Et un ange est passé..." par la Compagnie de l'Avant-Scène (Camlez)
 - jeudi 11 : repas des Anciens
 - vendredi 19 : présentation vidéo tournée par les étudiants en journalisme de l'IUT de Lannion (organisée par la JSC) à 20 h 30
 - samedi 20 : représentation théâtrale par la troupe "C'hoari las" (théâtre en breton)
 - samedi 27 : fest noz Al Levrig
-

Déclaration universelle des droits de l'homme (suite) : article 3

« Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne »

Pour plus d'informations sur la vie communale : www.mairie-cavan.fr
Pour le Cavan Info : vos communiqués sont à adresser en mairie ou à did.nx@wanadoo.fr avant le 15 du mois

Muioc'h a-geloioù war buhez ar barrouz war : www.mairie-cavan.fr
Evit Keloioù Kawan : kasit ho pennadoù a-raok 15 ar miz en Ti-Kêr pe da did.nx@wanadoo.fr

